



AFT Namur-Luxembourg
Chaussée de Marche, 935 C
5100 WIERDE
Tél. : 081/55.41.80 - 81
Fax : 081/55.41.79

Wierde, le 13 février 2017

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE L'ASBL
"AFT REGION NAMUR-LUXEMBOURG"
QUI S'EST TENUE A JEMELLE LE 11.02.2017**

Le Comité Régional est représenté par :

Messieurs Guy CHARLET, Michel COLSON, Pierre CREVITS, Jean-François KESSLER et Madame Léa MESTACH.
Absents excusés : Messieurs Jean-Pierre KUHNEMANT et Steve TADIC.

1. Vérification des pouvoirs des délégués :

Les Clubs suivants sont présents :

Tennis de la Citadelle, TC Bouillon, RTC Amée, TC Wellinois, TC Saint Gilles Ciney, TC Couvin, TC Marche, TC Nassogne, Bayard TC Dinantais, TC Hastière, TC La Bruyère, TC Natham, TC Grand Ohey, TC Géronsart, TC Halanzy, TC Libramont, CT La Roche, TC Incourt, Barvaux TC, TC Tabora, TC Ermeton, TC Smash Saint Hubert, TC Garisart, TC Haillot, TC La Brulotte, TC Temploux, TC Jemelle, TC Martelange, TC Val d'Attert, TC Perwez, TC Walhain, Tennis du Bois du Loup.

Les Clubs suivants sont représentés :

TC Complexe Moustier, TC Malonne, TC Hotton, TC Lavacherie, Tennis Indoors Mettet.

Soit 176 voix sur 337 (52 %) pour 37 clubs présents ou représentés sur 87 (43,5 %).

2. Allocution du Président :

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie pour votre présence et suis heureux de vous accueillir à notre assemblée générale statutaire 2017, que je déclare ouverte.

L'assemblée générale est un rendez-vous majeur de la vie de toute association. C'est l'occasion de dresser le bilan à tous les niveaux : sportif, administratif, financier. Vous entendrez les différents rapports à ce sujet. C'est aussi l'occasion d'élire ceux d'entre nous qui souhaitent se mettre au service des autres au sein du conseil d'administration. Comme tous les deux ans, nous choisirons tout à l'heure ceux qui veilleront sur l'avenir de notre fédération au cours des 4 prochaines années.

Cette mission au service de la collectivité, l'équipe qui est actuellement en place tente de la remplir au mieux en respectant les valeurs qui sont, selon moi, essentielles pour une vie de groupe réussie. On peut les résumer en trois mots : discrétion, sérénité et convivialité. C'est en travaillant main dans la main, sans tirer la couverture à soi et en ne pensant qu'à l'intérêt général que chaque membre de notre comité a rempli du mieux qu'il pouvait les tâches qui lui incombaient, que ce soit au niveau de l'arbitrage, du secrétariat, de la comptabilité, ou que sais-je encore. Permettez-moi, en votre nom, de les remercier ici toutes et tous pour leur engagement bénévole au service de notre association.

Permettez-moi également d'associer à ces remerciements nos deux secrétaires, Frédérique et Charline, qui sont au front tout au long de l'année pour organiser, communiquer, vérifier, contrôler toutes nos compétitions, des interclubs aux tournois, sans oublier les transferts, le site internet, le site Facebook, la comptabilité et j'en passe.

Comme vous le savez tous, l'année 2016 a été une année particulière pour notre secrétariat. Après de longues années de bons et loyaux services, Lucia a décidé de prendre une retraite bien méritée. Nous avons eu l'occasion de la remercier ensemble ici en avril dernier.

Nos finances restent saines, comme je vous l'expliquerai plus en détails dans le rapport du trésorier et comme le feront les vérificateurs aux comptes. Elles nous permettent d'assumer sans difficulté nos différentes missions.

Sur le plan sportif, l'année 2016 a été une année certes moins exceptionnelle que 2015, marquée par les exploits collectifs en Coupe Davis, mais une année remarquable malgré tout, en particulier dans le chef de nos deux principaux représentants sur la scène internationale que sont David Goffin et Steve Darcis.

Le parcours de David est impressionnant par la constance et la régularité de la progression. N'en déplaise à certains mauvais coucheurs, la question quand on parle de lui n'est plus de savoir s'il va confirmer, mais bien de savoir où il va s'arrêter. Souvenons-nous : la saison 2014 de David l'avait amené aux portes du top 20. La question pour tout le monde, y compris son coach, était de savoir s'il allait pouvoir défendre les points acquis et se stabiliser au sein du top 40 mondial. David a fait mieux beaucoup mieux que cela en 2015 puisqu'il a terminé l'année au 16^{ème} rang mondial. Et voilà qu'en 2016, non seulement David a confirmé son statut de top 20, mais qu'il s'est même approché à un fifrelin du top 10, en terminant l'année à la 11^{ème} place mondiale et en s'offrant le scalp de quelques top 10 en cours de route. C'est tout à fait exceptionnel et j'ai parfois l'impression qu'on n'apprécie pas tout à fait à leur juste valeur ces exploits répétés.

Si David a brillé en tournois, je ne peux pas passer sous silence les exploits de l'autre Liégeois, Steve Darcis. Après chacune des trop nombreuses blessures qui l'ont empêché de réaliser la carrière qu'il méritait, Steve a, chaque fois, eu le courage et l'envie de revenir au meilleur niveau. En 2016, il a retrouvé sa place dans le top 100 et a construit les fondations d'une année 2017 qui, à 32 ans, a commencé sous les meilleurs auspices pour lui, avec son 16^{ème} de finale à l'Open d'Australie et, surtout, son exploit fabuleux en Coupe Davis contre l'Allemagne, avec ses deux victoires contre deux joueurs du top 30. A cette occasion, l'équipe belge a prouvé à quel point le tennis pouvait aussi être un sport d'équipe.

Nous pouvons être fiers des résultats exceptionnels enregistrés par nos meilleurs joueurs. Mais nous ne pouvons pas nous arrêter en si bon chemin et nous devons sans cesse remettre l'ouvrage sur le métier. C'est dans nos clubs que cela se passe : à nous tous, dans nos clubs, d'attirer un maximum de jeunes sur les terrains de tennis, de leur offrir les meilleures conditions de jeu possible et de les entourer des entraîneurs les plus qualifiés possible. A nous de démontrer que nous sommes prêts, chacun à notre niveau, avec nos objectifs propres, à nous inscrire dans la promotion de notre sport et dans la politique de formation. L'outil qui a été créé à cet effet, vous le connaissez tous, c'est la labellisation de l'AFT. De plus en plus de clubs sont labellisés. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, je vous encourage tous à y réfléchir. Je suis certain qu'il existe un niveau et un palier adapté à chacun de vos clubs.

Je terminerai par vous inviter à l'assemblée générale de l'AFT, qui se tiendra aux Moulins de Beez à Namur le 25 mars prochain. Vous y êtes tous conviés. Ce serait bien que notre région profite de la proximité géographique pour être représentée en nombre, d'autant plus qu'il s'agit cette année d'une assemblée importante, avec le renouvellement complet du conseil d'administration.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite à tous le meilleur en 2017 pour vos familles et pour vos clubs. Notre assemblée peut maintenant se poursuivre avec l'ordre du jour traditionnel : les rapports du secrétaire, des commissions et du coordinateur régional, les comptes et le budget, ainsi que l'élection.

Pierre Crevits,

3. Rapport du Secrétaire régional :

Mesdames et Messieurs les correspondants des clubs,
Chers collègues et amis sportifs, Bonjour,

Le Comité régional s'est réuni à plusieurs reprises afin de répondre aux impératifs régionaux, à l'actualité sportive et à l'étude des différentes propositions de modification des statuts et règlements.

Les réunions sont préparées par les différentes commissions et le secrétariat.

Un immense merci à chacun s'impliquant dans les différentes commissions.

Nos assemblées

Comme vous pouvez le constater, le manque de présence des responsables des clubs aux assemblées perdure.
Je reste persuadé et intimement convaincu que le contact visuel est d'une importance considérable dans nos relations.

Nos membres et clubs

Le nombre de membres reste stationnaire, mais en mouvance.

Notre région compte 87 clubs.

Nous accueillons le Tennis Club de Walhain (6109) et le retour du Tennis du Bois du Loup (6110).

Soyez les bienvenus au sein de notre région.

Nous remercions tous les dirigeants pour la gestion de leur club et les relations amicales entretenues avec notre secrétariat.

Nos tournois

18.956 inscriptions dans les tournois de notre région.

Baisse de fréquentation de 4 % au total.

Augmentation de 11 % pour les Jeunes Gens et de 1 % pour les Jeunes Filles.

Baisse de 13 % en Dames et de 16 % en Dames 25-35.

Le pourcentage des W.O. reste équivalent.

Une solide réflexion s'impose « le tennis a besoin d'une évolution ».

Nos interclubs

Total régional : augmentation de 20 équipes (1587)

Total région + Ligue + National : augmentation de 14 équipes (1630 - diminution en National et Ligue de 6 équipes).

Evolution du pourcentage d'équipes en Messieurs 6 joueurs et 4 joueurs :

En 2012, le rapport 6/3 - 4/2 était de 67% à 33 %

En 2013, le rapport était de 50% à 50 %

En 2014, le rapport était de 40% à 60 %

En 2015, le rapport était de 29% à 71 %

En 2016, le rapport 6/3 - 4/2 est de 27.4% à 72.6 %

Evolution du nombre d'équipes :

En Messieurs : statu quo

En Dames : statu quo, mais important glissement des Dames 35 vers les Dames 25

Ligue : diminution (6 équipes sur 16)

En Jeunes Gens : 10% d'augmentation au total, petite diminution en Accueil Mid

Les amendes

Le nombre d'amendes diminue (10%) et plus particulièrement les amendes suivantes :

- les forfaits (41 en 2016 pour 49 en 2015)
- le minimum des points non respecté (63 en 2016 pour 72 en 2015)

Mais nous constatons une augmentation de 33 % d'amendes pour matches non joués/équipe incomplète (20 en 2016 pour 13 en 2015).

Qualification Coupe de Borman et Championnats de la Fédération Wallonie-Bruxelles

La compétition s'est déroulée au TC Marche. Il y a eu trop peu d'inscrits.

En 2017, les catégories jeunes -9, -11, -13 et -15 seront organisées au niveau régional, les catégories -11, -13 et -15 au niveau AFT et les catégories -13 et -15 au niveau national.

Tour final du Critérium national

Organisé par la région d'Anvers, une honorable 8^{ième} place ex aequo pour notre région.

Tournoi de la Grande Région

Compétition réservée aux Jeunes Gens et Jeunes Filles -12 ans, l'édition 2016 n'a pas été organisée.

Un problème de date entre la Sarre et la Ligue Lorraine.

Masters du Critérium régional des Vétérans

La compétition est organisée, depuis 2011, dans les installations du club de Ciney en septembre.

Sa sixième édition a été une déception en terme de participation.

Le TC Ciney nous accueillera, le dimanche 24 septembre 2017, pour 2017 une ultime tentative.

Critérium National de Doubles

En 2016, la phase régionale s'est déroulée au TC Ciney.

La paire vainqueur de chaque catégorie ouverte a été sélectionnée pour représenter la région. En Doubles Mixtes 30 points où il n'y avait aucun inscrit, le tournoi comportant le plus d'inscriptions a désigné les représentants régionaux.

Pour 2017, la même formule que celle de 2016 est reconduite.

En 2018, il serait souhaitable de créer un Critérium de doubles avec plusieurs tournois.

Il est donc nécessaire de posséder un programme informatique compatible pour la gestion en fonction de nos particularités régionales.

Remise des prix du Critérium

Nous avons enregistré une participation exceptionnelle des lauréats lors de cette remise des prix où anecdotes et moments forts de la saison ont égayé et animé cet après-midi festif.

Le club de Marche s'est vu décerné le titre de Club en Or 2016.

Cartes d'affiliation

La carte d'affiliation disparaît. Cela aura une incidence pour les secrétaires des clubs.

En effet, si l'encodage reste identique, la désaffiliation des joueurs fin mai devra se faire par le secrétaire.

Des informations supplémentaires seront fournies par l'AFT.

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite à tous une excellente saison 2017.

Guy CHARLET

4. Rapport du Trésorier - présentation du budget et approbation :

Bonjour à toutes et à tous,

Le comité régional a introduit deux grandes nouveautés en 2016 :

- l'investissement dans un nouveau logiciel comptable plus adapté ;
- l'encodage au jour le jour par le secrétariat des recettes et des dépenses, dans un schéma standardisé.

Par ailleurs - et c'est la raison pour laquelle c'est moi qui ai pris la parole pour ce point de l'ordre du jour -, le comité a ajusté la répartition des compétences, en recentrant Jean-Pierre Kuhnémant sur la recherche et le suivi des sponsors, tandis que mon inclination naturelle pour les chiffres m'a amené à « cumuler » les fonctions de président et de trésorier.

Venons-en aux résultats financiers en tant que tels. Vous avez peut-être été surpris par le déficit important, de l'ordre d'une petite vingtaine de milliers d'euros, enregistré à la fin de l'année 2016. Vous aurez sans doute été un peu rassurés par le fait que le résultat, à quelques euros près, correspond au budget tel qu'il avait été prévu lors de notre assemblée de l'an dernier. La raison en est simple : afin d'assurer la meilleure transition possible au sein du secrétariat, nous avons décidé de prévoir une période de 6 mois de cohabitation entre Lucia, sur le départ, et Charline, fraîchement arrivée. Cette période a été mise à profit pour la formation et l'apprentissage de Charline, tout en permettant de continuer à assurer sans rupture les lourdes tâches du secrétariat. Ajouté aux frais inhérents au départ de Lucia, ce double salaire pendant 6 mois explique la perte 2016.

Dans les chiffres de l'année 2016, vous aurez également constaté des différences importantes par rapport aux années précédentes et par rapport au budget dans les transferts entre l'AFT et notre association régionale. Ceci s'explique par une révision complète des paramètres financiers de notre intégration au sein du secrétariat AFT de Wierde, liée également au départ de Lucia et à l'arrivée de Charline. Lucia était sur le payroll de la Région. Charline, engagée à mi-temps pour la Région et à mi-temps pour l'AFT, est sur le payroll de l'AFT. Les flux financiers entre les deux asbl devaient être revus en conséquence. Nous en avons profité pour ajuster les différents calculs aux évolutions observées (cotisations, indexation des salaires, etc..) et pour supprimer l'allocation d'hébergement que nous versions, dans la mesure où elle était soumise à la TVA depuis que l'AFT est assujettie. Globalement, cela ne modifie pas la situation financière de notre association puisqu'il s'agit simplement de refléter au mieux les évolutions observées. Concrètement, en comparant les budgets 2016 et 2017, les différences sont les suivantes :

- dans le budget 2016, la Région Namur-Luxembourg recevait 65.000 EUR pour couvrir les frais salariaux de Lucia et de Frédérique et versait 17.000 EUR pour couvrir l'hébergement au sein du secrétariat et tous les autres frais pris en charge par l'AFT ;

- dans le budget 2017, la Région Namur-Luxembourg n'assume plus que le salaire de Frédérique, ne verse plus d'allocation d'hébergement et reçoit, en fonction du décompte des recettes et dépenses de chacun, une vingtaine de milliers d'euros de la part de l'AFT.

Les comptes 2016 ont été auscultés par nos vérificateurs aux comptes, plus vigilants que jamais. Après la lecture de leur rapport, je vous demanderai de les approuver et de donner décharge aux administrateurs.

Ensuite, l'assemblée pourra approuver le budget 2017, sur la base des informations qu'elle vient de recevoir, qui expliquent les modifications principales. Globalement, ce budget prévoit une situation à l'équilibre, étant entendu que le déficit prévu ne prend pas en compte les recettes provenant des amendes qui, malgré tous nos efforts, ne pourront sans doute pas être réduites à zéro.

A ce propos, que ce soit en matière d'interclubs, de tournois ou d'arbitrage, j'aimerais lancer en 2017 un chantier de révision des amendes. Tout en restant cohérent avec les autres régions, nous pensons qu'il est important de mieux calibrer certaines sanctions, surtout quand elles ne sont pas imputables aux clubs eux-mêmes, notamment en matière d'arbitrage des finales.

Je vous remercie pour votre attention.

Pierre Crevits

5. Rapport des vérificateurs aux comptes :

Mesdames, Messieurs,

Nous, Georges Marcq et Vincent Renaux avons été reçus par le Président, Pierre Crevits, et procédé, en date du 11 janvier 2017, à la vérification des comptes de l'ASBL « AFT Namur-Luxembourg » pour l'exercice 2016. Ce contrôle nous a été confié lors de l'Assemblée générale de janvier 2016.

Une vérification par sondage a révélé une parfaite conformité avec les pièces comptables. Les dépenses et recettes sont appuyées par les pièces justificatives probantes et les soldes des extraits de compte en banque ont été visés et sont conformes aux montants repris dans les comptes.

Le résultat de l'année 2016 correspond à une perte de -19.584,81 EUR en prenant en compte les subsides 2016 encore à recevoir.

Nous tenons à saluer le remarquable travail réalisé par Mademoiselle Frédérique Lambotte, aidée et judicieusement conseillée par Madame Nathalie Van Zuylen et Monsieur Jean-Pierre Joanne, et qui a répondu de manière précise à toutes les questions posées.

Georges Marcq
Vincent Renaux

6. Approbation des comptes, décharge aux Administrateurs :

L'Assemblée approuve les comptes présentés et donne décharge au Comité régional pour la gestion de l'exercice 2016. Elle approuve également sans réserve le budget.

7. Nomination des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2017 :

Il n'y a pas de nouveaux candidats.

Georges MARCQ (Tennis Indoors Mettet) et Vincent RENAUX (TC Temploux) sont reconduits dans leur fonction.

8. Rapport des Commissions :

A. Commission arbitrage :

Monsieur le Président,
Chers Collègues,
Chers Membres,

Rétrospective 2016 :

La Commission d'arbitrage s'est réunie 4 fois cette année.

Comme pour les années précédentes, elle s'est, autant que possible, appliquée à répondre aux missions qui lui sont imposées. Et pour rappel, la vérification des tableaux, la vérification des arbitrages tournois, la désignation des juges-arbitres neutres, la vérification du nombre d'arbitres club, l'agrégation des terrains, la mise en application des règlements, etc...

Eric Bourguet a remis sa démission, son départ a été comblé par l'arrivée de Laura Biston.

La Commission d'arbitrage, en manque d'effectif et afin de pouvoir être plus efficace et mener à bien toutes ses tâches, invite également ceux qui le souhaitent à intégrer la commission. Toutes les candidatures spontanées sont les bienvenues.

Actuellement la parité Nord-Sud n'est plus de mise.

Depuis 2 années consécutives, la Commission regrette de n'avoir pu présenter de candidat aux examens nationaux d'arbitrage et juge-arbitrage. Ceci s'explique par un niveau actuel en-dessous du niveau minimum exigé pour prétendre à présenter les examens. Il va falloir sérieusement s'en inquiéter, d'autant plus que par la mise en place de tournois Messieurs 1 et Dames 1 dans le « Belgian Circuit », il y aura obligation d'assurer l'arbitrage dès qu'un « prize money » sera alloué dans le tableau. Il en sera de même pour l'arbitrage des équipes nationales. C'est une obligation fédérale, nous devons nous y conformer. Nous avons donc tout intérêt à solliciter nos membres à se présenter aux formations annuelles. Nous devons comprendre que si nous sommes dans l'incapacité d'assurer nos obligations arbitrales, ces obligations seront comblées par des arbitres d'autres régions.

Il nous avait été demandé d'envoyer, à tous les arbitres, la liste des tournois pour qu'ils puissent donner leurs disponibilités. La Commission était favorable à cette requête pour autant que de nouveaux membres la rejoignent. Ceci n'étant pas le cas, cette requête exigeant un surcroît de travail n'a pu être honorée.

En réponse à cette problématique, l'AFT met en place un portail où les arbitres désireux d'arbitrer peuvent s'y inscrire. Les juges-arbitres pouvant utiliser ce site pour requérir les arbitres nécessaires à l'arbitrage de leurs tournois.

Je vous rappelle que les membres de la Commission peuvent également vous aider dans vos recherches. Mais il faut les solliciter.

Le Comité régional ayant alloué un budget pour la Commission d'arbitrage, ce budget a été utilisé pour remercier les arbitres et juges-arbitres qui s'impliquent dans notre région.

Lors de la remise des prix du critérium, ont été récompensés, en tant que juge-arbitre, Laura Biston et comme arbitres : Audrey Dehoux, Anthony Boulanger et Pierre Laurent.

Cette mesure sera reconduite en 2017.

Interclubs et tournois :

Une des missions de la Commission est de contrôler les rencontres interclubs et les tableaux des tournois.

En ce qui concerne les tableaux des tournois, il y a eu moins de problèmes cette année, donc moins d'amendes.

Néanmoins, un bémol, de taille, est apparu en interrégions. Cette année, la désignation des juges-arbitres neutres a été un fiasco toutes régions confondues.

Pour rappel, tout club qualifié pour le tour final (national ou interrégions) est tenu de mettre à disposition de la Commission un responsable interclubs. La mise à disposition de ce responsable interclubs neutre implique une certaine disponibilité. Il ne suffit pas, pour éviter l'amende, de désigner une personne à cette fonction, encore faut-il que ses disponibilités soient compatibles avec le calendrier.

La Commission a le sentiment que les clubs ne comprennent pas l'importance de cette désignation, au point que cette problématique est à l'ordre du jour des réunions de la Fédération.

Concernant l'arbitrage, nous demandons aux responsables des clubs de stimuler, d'encourager, donner l'engouement à leurs arbitres club, d'arbitrer les finales de leur tournoi et de leur rappeler que pour maintenir leur statut d'arbitre, ils sont tenus de prêter, par an, au minimum 5 arbitrages sur chaise.

Dans un tournoi, le juge-arbitre de pourvoir à ces obligations.

Pour l'année 2017

Arbitrage et juge-arbitrage

A venir :

La Commission s'engage à solliciter les arbitres qui travaillent à répondre aux obligations liées à l'arbitrage lors des compétitions fédérales. On pense au Young Tennis Bowl, la Coupe de Borman, les Championnats AFT, ...

Pour les tournois du « Belgian Circuit », les règles d'arbitrage seront de stricte application. Les clubs organisateurs s'y engagent lors de leur inscription tournoi.

Quel sera le futur de l'arbitrage ?

Il va se développer sous trois axes :

- La direction sera toujours assurée par « le groupe de travail » reprenant les responsables des régions.
- Création d'un groupe de promotion de l'arbitrage. Chaque région aura ses représentants.

Les clubs seront régulièrement visités pour assurer la promotion de l'arbitrage. Cela se fera lors d'événements locaux.

- Création d'une académie de l'arbitrage. Cette académie aura sa gestion centralisée par l'AFT. Elle assurera les formations d'arbitrage. Les formations seront données de façon identique pour les 4 régions. Pour ce faire, chaque région met à disposition ses formateurs. La désignation des formateurs, des dates et des lieux des formations sera du ressort de l'AFT. Des réunions de travail ont eu lieu en ce sens.

Actuellement, seule la formation du juge-arbitre est encore du ressort des régions.

En conclusion :

Il ne saurait être sérieusement mis en doute que pour permettre le développement et la maîtrise de nos compétitions, l'application des règlements et le rôle arbitral est primordial.

Les règlements et l'arbitrage sont l'ossature de toutes activités sportives. Il en est de même pour le tennis. C'est pourquoi, je remercie au nom de la Commission d'arbitrage, tous nos arbitres et juges-arbitres qui s'impliquent au sein de notre région.

En ce qui me concerne et à titre personnel :

Etant appelé à être davantage à l'étranger et n'étant plus en mesure d'assurer pleinement mes fonctions au sein de l'AFT, j'ai pris la décision de ne pas me représenter au poste d'administrateur de la région. De facto, il en sera de même pour mes fonctions de responsable au sein de la Commission d'arbitrage Namur-Luxembourg, AFT et FRBT.

Je compte, néanmoins, rester membre de la Commission régionale afin de transmettre, dans les meilleures conditions, le flambeau à celui ou celle qui me remplacera.

Je voudrais remercier toutes celles et ceux qui m'ont toujours fait confiance, qui m'ont aidé dans cette tâche difficile. Je souhaite, à notre région, un avenir des plus prometteur.

Merci de votre bonne attention.

Bonne saison à toutes et à tous.

Michel Colson

B. Commission sportive :

Missions :

Tout ce qui touche aux compétitions sportives dans notre région

Participation aux débats francophones

Interclubs :

Constitution du calendrier régional

Analyse des problèmes saisonniers

En 2017, réforme des interclubs nationaux : mix entre le système de montée/descente et le niveau des équipes

Attention : - modification du minimum des points à respecter : M 90%, D 80%, autres 70%

- ajout : jusqu'au 15/7

Jeunes :

Poursuite de la réforme avec nouveau découpage des catégories d'âge, toutes par 2 années :

- Interclubs : -7, -9, -11, -13, -15, -17
- Tournois : -7, -9, -11, -13, -15
- Championnat régional : -9, -11, -13, -15
- Championnat AFT : -11, -13, -15
- Championnat national : -13, -15

Format de jeu adapté à l'âge :

- - 7 : rouge
- - 9 : orange
- - 11 : vert
- - 13 et + : jaune

Future réforme générale des jeunes :

Report de sa mise en application à novembre 2018 pour permettre un dialogue avec Tennis Vlaanderen concernant le système de classement

Tournoi.org :

Intégration sur le site AFT

Doubles :

Mise en place d'un Critérium national :

- En 2017, sur qualification lors d'un tournoi unique (catégories max 30 pts, max 60 pts, max 90 pts en DM et DMx et max 30 pts et 60 pts en DD)
- En 2018, à définir (évolution probable vers le système utilisé en simples)

Interclubs amicaux :

Nouvelle organisation de doubles (2 DM - 1 DD - 1 DMx) se déroulant en juillet/août

2 catégories : max 20 pts par double et 25-40 pts par double

Tournois :

Constitution du calendrier régional

Analyse des problèmes saisonniers

En 2017, réforme du Belgian Circuit (M1 et D1) : création d'un circuit national avec des normes communes

Attention : - nombre de tournois maximum par semaine/région : M 3 et D 2

- prize money identiques en M et D
- arbitrages et balles liés au prize money

Nouveautés régionales :

Subside pour les 11 tournois de D1 organisés en saison d'été

Possibilité d'organiser des tournois M1bis pour tous les clubs

Remarque : dates de clôture des inscriptions : le mardi en M1 et D1 - le mercredi, pour toutes les autres catégories

Perspectives 2018 :

Bilan de la réforme du Belgian Circuit

Bilan de la réforme des interclubs nationaux

Poursuite du dialogue avec Tennis Vlaanderen sur la réforme du classement des jeunes

Développement du système de 'Poules'

Thierry Marot

9. Rapport du coordinateur sportif régional :

Avant de vous énoncer le rapport de cette saison 2016, je rappelle que, comme expliqué il y a 2 ans, Yves Beckers est toujours la référence « terrain » pour notre région en plus de celle de Liège. Il est également le responsable de l'organisation du tennis régional chez les jeunes pour tout l'AFT.

Mon rôle de coordinateur se concentre sur la communication entre l'AFT et le comité de la région Namur/Luxembourg ainsi que sur le soutien administratif d'Yves Beckers.

Enfin, vous le savez certainement, une réforme des compétitions et des classements chez les jeunes est en préparation depuis maintenant 3 ans. Bonne nouvelle, elle a été acceptée par le Conseil d'Administration de l'AFT et sera mise en place lors de la saison 2019. D'ici-là, tout un travail de communication, d'organisation et d'informatisation sera effectué.

Sur le plan sportif

Des jeunes de notre région sont entraînés par l'AFT à divers niveaux :

- Centre Ligue tennis étude
 - 1 représentant : Théo Van de Weghe
- Pré-tennis étude
 - 1 représentante : Léa Mouton
- Rassemblements AFT
 - 15 représentants
 - 5 dans la catégorie « 12-15 ans »
 - 5 dans la catégorie « 11-12 ans »
 - 4 dans la catégorie « 10 ans »
 - 1 dans la catégorie « 8-9 ans »

Le « Challenge Clubs 12 M » réservé aux enfants de -7ans est toujours d'actualité et continue à rencontrer un succès important.

Le tour final AFT aura lieu à Huy le 22 avril, il regroupera les 4 meilleurs clubs de chaque région.

La dernière édition a été remportée par le TC Géronsart et le tableau de consolation par le RTC Arlon. Preuve que la formation des petits dans nos clubs est excellente ...

Une autre compétition créée en 2014 sera à nouveau organisée cette saison. Il s'agit du Challenge inter-régions AFT, il sera organisé dans un club de notre région cette année et regroupera une sélection de jeunes de chaque région. Le club doit encore être désigné.

Je tiens également à vous signaler qu'un nouveau système d'organisation sportive d'école de tennis appelé « mon tennis » a été lancé dans un club pilote de chaque région, pour Namur/Luxembourg, il s'agit du TC Marche. Cette année, 3 autres clubs seront désignés pour essayer ce nouveau système. Son objectif est de faire évoluer les élèves par rapport à leur niveau au lieu de le faire par rapport à leur âge, comme c'est le cas dans les compétitions.

Enfin, j'en profite pour rappeler qu'il est intéressant de proposer à vos moniteurs de suivre les formations continues qui sont proposées par l'AFT, elles leur permettront de vivre de près l'évolution de l'enseignement de notre sport.

Pour fermer la parenthèse sportive, signalons que le tournoi international par équipe de la « Grande Région » n'a pas eu lieu cette année. C'est en Allemagne qu'il devait se jouer, mais un souci d'organisation a contraint les organisateurs à annuler l'événement.

Nous saurons prochainement si une édition 2017 verra le jour en fin d'année, espérons que oui car cette compétition est riche à tout point de vue pour nos jeunes joueurs.

Sur le plan administratif

Au niveau de la labellisation des clubs, 28 clubs de notre région ont été récompensés en 2016 pour leur travail de qualité contre 22 en 2015, 18 en 2014 et 9 en 2013.

Ils sont également 28 à avoir demandé un label pour cette année 2017, les décisions seront connues à la fin de ce mois de février.

Bravo donc à tous ces responsables de club qui œuvrent chaque année dans le but de faire jouer leurs membres dans de bonnes conditions.

Les clubs labellisés recevront leur « plaquette » de labellisation 2017 lors de l'Assemblée générale des clubs AFT qui se tiendra à Beez le 25 mars prochain.

Merci pour votre attention et bonne saison 2017 !

Paul-Patrick Brabant

10. Election de 4 administrateurs au Conseil d'administration :

Sont sortants et rééligibles : (présentés dans l'ordre alphabétique)

Monsieur Guy CHARLET (TC Perwez)

Monsieur Michel COLSON (TC Géronsart)

Madame Léa MESTACH (TCG Ohey)

Monsieur Steve TADIC (TC Baudet Bertrix)

Sont candidats : (présentés dans l'ordre alphabétique)

Monsieur Guy CHARLET (TC Perwez)

Monsieur Daniel HENROTIN (TC Barvaux)

Monsieur Thierry MAROT (TC Géronsart)

Madame Léa MESTACH (TCG Ohey)

Comme il n'y a que quatre candidats pour les quatre places vacantes, sur proposition du président, l'Assemblée marque accord pour l'élection des quatre candidats par applaudissement.

Sont élus : Messieurs Guy CHARLET, Daniel HENROTIN, Thierry MAROT et Madame Léa MESTACH.

11. Interpellations et divers :

Interclubs Messieurs 6 joueurs et 4 joueurs : notre région est actuellement à 27 % pour le 6/3 et 73 % pour le 4/2. Nous continuerons à proposer les 2 formules. Préférant l'unité entre les régions, nous aimerions que l'AFT se positionne plus clairement vis-à-vis de cette situation.

Dames 25 : ne serait-il pas intéressant de faire jouer les Dames 25 le samedi plutôt que le dimanche ?

La proposition sera transmise à la Commission sportive.

Interclubs amicaux : ne vont-ils pas faire de l'ombre aux tournois ?

Procédure pour les cartes d'affiliation et code pin : une Newsletter sera transmise aux responsables des clubs.

Arbitrage :

- il faudrait revoir les règles de la perte du statut d'arbitre, avoir plus de tolérance si on dépasse le délai. Certaines circonstances sont indépendantes de la volonté de l'arbitre (vie de famille, métier, problème de santé ...)
- il serait souhaitable que, chaque année, un refresher soit organisé sans devoir repasser un examen
- les dates des formations devraient être communiquées plus rapidement

Au vu de la situation arbitrale, une réforme est actuellement en cours.

La séance est levée à 16h15.

Guy Charlet,

Secrétaire régional